

RAPPORT DE CAMPAGNE D'UN CANDIDAT À
L'ÉLECTION 2018 AU POSTE D'ADMINISTRATEUR DU QUÉBEC

Formulaire I



art. 62 et ss. des procédures d'élection pour les élections 2018 du Barreau du Québec

État des contributions reçues

No	Nom du donateur			Adresse						Date reçue année/mois/jour	Monétaire (A)	Non monétaire* (B)	Total par donateur
	Nom de famille	Prénom	Init.	N° de rue	Rue	App.	Ville	Prov./ Terr.	Code postal				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													
19													
20													
Sous-total \$													
Grand total de toutes les contributions (A + B) \$													0\$

***Notes:**

- Une contribution non monétaire doit être inscrite selon une estimation de sa juste valeur marchande.

- Si l'espace au présent Formulaire est insuffisant pour y inscrire les informations concernant une contribution, prière de fournir tous les détails sur un document annexé en référant au numéro de la contribution.

- Prière d'annexer copies des pièces justificatives en y indiquant le numéro de contribution correspondant.

CANDIDAT		
	Nom	Prénom
14 juin 2018	Reisuel	Reis

art. 62 et ss. des procédures d'élection pour les élections 2018 du Barreau du Québec

État des dépenses électorales

No	Date reçue année/mois/jour	Fournisseur	Adresse						Déboursés de bureau	Publicité	Transport	Services professionnels	Autres dépenses		Total par fournisseur	
			N° de rue	Rue	App.	Ville	Prov/ Terr.	Code postal					Montant	Description		
1																
2																\$
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
11																
12																
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19																
20																
								Sous-total \$								
								Grand total de toutes les contributions (A + B) \$								

aucune dépense

Notes:

- Article 62 des Procédures d'élections 2018 du Barreau du Québec:

Selon les procédures d'élection, constitue une dépense électorale pour le poste d'administrateur, le coût de tout bien ou service utilisé pendant la période électorale pour :

- a. favoriser ou défavoriser, directement ou indirectement, l'élection d'un candidat au poste d'administrateur;
- b. diffuser ou combattre le programme ou une partie du programme d'un candidat au poste d'administrateur;
- c. approuver ou désapprouver les mesures préconisées ou combattues par un candidat au poste d'administrateur;
- d. approuver ou désapprouver des actes accomplis ou proposés par un candidat au poste d'administrateur.

- Si l'espace au présent Formulaire est insuffisant pour y inscrire les informations concernant une dépense électorale, prière de fournir tous les détails sur un document annexé en référant au numéro de la dépense électorale.

- Prière d'annexer copies des pièces justificatives en y indiquant le numéro de dépense électorale correspondant.

		CANDIDAT	
14 juin 2018	Bosquet	Nom	Prénom
			Réjé